



VOS LETTRES

Occupons les désœuvrés

TRAFIC DE CANNABIS • Le cas de Marly interpelle plusieurs lecteurs qui réclament davantage de moyens pour y faire face.

«Seuls six ou huit élèves du CO sont concernés.» Maman d'un ado et enseignante dans un CO, je suis assez choquée des propos du directeur de Marly («LL» 13.10). Ne se détourne-t-il pas de la problématique du cannabis en parlant des devoirs surveillés? Ce fléau terrible s'incruste partout: conflits à la maison, démotivation scolaire et face à la vie active.

Je parle en connaissance de cause: j'ai moi-même investi un temps considérable (psychologue, Reper, contact avec les professeurs) pour sortir mon fils de ce calvaire. D'ailleurs, dans le canton de Berne, ces élèves seraient envoyés dans un «time-out» (un mois chez un paysan)!

Je soutiens entièrement ce père de famille qui parle d'un «réseau de dealers structuré». Même M. Grandjean, conseiller général, est «démuni» face à cela. Il faudrait que les politiciens, di-

recteurs de CO, policiers et parents réagissent plus en réseau pour repérer les cas à risques.

Les politiciens devraient demander des budgets supplémentaires pour surveiller ces anciens élèves «désœuvrés» et les dealers. Je préconise une surveillance policière accrue. Comment, à Marly, deux policiers seulement peuvent-ils empêcher d'autres élèves, si fragiles à cet âge, de tomber dans cet enfer?

Enfin, je souhaiterais qu'on s'occupe sérieusement des élèves problématiques avant qu'ils ne soient «désœuvrés». N'est-ce pas leur avenir professionnel qui est en jeu? Je suis aussi de l'avis que l'origine de la consommation du cannabis est complexe - signe indéniable d'un profond mal-être - et qu'elle ne saurait se réduire à une simple question de fumée festive.

ANGELA FAEH, Belp

Une impuissance choquante

L'article du 13 octobre relatant le trafic de cannabis à Marly contient des mots-clés confirmant le laxisme sociétal envers la racaille qui détruit notre jeunesse. Le résultat d'impuissance est très choquant. Quand l'autorité prendra-t-elle enfin des mesures répressives très dures pour identifier, retenir et juger ces jeunes voyous désœuvrés qui commencent à dicter leur loi du profit dans un ensemble démocratique encore sain? Quand l'autorité punira-t-elle tout aussi sévèrement les consommateurs?

Le joint à 100 fr.? Non, le joint payable par au minimum un an de réclusion criminelle.

Les milieux défendant la libéralisation du cannabis sont des complices incitateurs. Parents dans la souffrance, victimes de ce laxisme honteux, dénoncez unanimement l'angélisme coupable ayant cours. Vos souffrances méritent une mobilisation très sévère à l'encontre de la voyoucratie cassant des vies, des familles, des avenir.

FRANÇOIS ETIENNE, Fribourg

Circoncision et liberté religieuse

Non content de renier le jugement de Cologne qui, à juste titre, condamnait la circoncision sur mineur comme portant atteinte à l'intégrité de l'enfant, le Gouvernement allemand s'apprête à écrire une loi qui protégerait cette barbarie («LL» du 11.10). Au nom, comble de l'ironie, de «la liberté de croyance». Mais ne dit-on pas que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres? Les enfants des juifs et des musulmans ne sont-ils donc pas des personnes dignes de cette liberté?

En Suisse, la circoncision viole au moins deux articles de la Constitution, à savoir la protection de l'intégrité de l'enfant (art. 11) et celui concernant la liberté de croyance (art. 15). «Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir», sauf s'il a le mal-

heur de naître de parents juifs ou musulmans, apparemment. Car qu'est-ce que la circoncision si ce n'est le marquage forcé d'une appartenance religieuse sur une personne non-consentante? Si Xenu exigeait l'amputation des petits orteils des enfants de parents scientologues, accepterait-on? L'ancienneté de la circoncision n'enlève rien à son caractère immoral. L'esclavage a presque le même âge, et est cautionné par Jahvé comme Mahomet, et ignoré par Jésus (pour qui la luxure semble bien plus grave). Puisque les gouvernements européens semblent plus pressés de préserver la «liberté religieuse» que les droits fondamentaux de l'enfant, peut-être seront-ils plus attentifs au fait que la circoncision sur mineur piétine sa liberté religieuse à lui.

PEDRO CAROL, Fribourg

Une foire qui ne fait plus rêver

Dimanche, des agents de sécurité dignes du G8 nous guident, nous les pigeons, vers le parking de Media Markt et nous délestent de 5 fr. Dans ce parc, non prévu pour Forum, nous devons slalomer entre les voitures, entrantes et sortantes. Parcours en famille sous la pluie, enfin la caisse, accueil parfait, mais allégé de 24 fr. pour deux entrées. Trempés, mais enfin dedans!

Comme autrefois dans cette foire, nous recherchons des originalités, des artisans fiers de montrer leurs passions et leurs créations. Or, rien. Original: du vin d'Amérique, de la médecine chinoise. Comptoir régional, produits étrangers! Tout de même, voici un concours d'ap-

prentis boulangers-pâtisseries. Merci les jeunes, un peu de rêve et il est fribourgeois. Quelques bouquins attirent mon attention. Je feuillette «La Suisse en berne» du conseiller national Dominique de Buman. Dans le résumé, une phrase: «Rien ne sera possible sans redonner de la valeur aux vraies valeurs.»

Dédions ce message aux organisateurs, trop axés sur l'aspect financier: ne serait-ce pas important d'associer mieux la région, d'exiger des exposants un peu d'originalité, voire de poésie, comme à Bulle, qui ne pique pas une tune à l'arrivée. La prochaine fois, nous irons à ce comptoir!

JEAN-BAPTISTE BUGNON, Grandsivaz

ARRÊT SUR IMAGE



Une houpette et une blondeur qui rappellent Tintin, lors de l'inauguration à Givisiez d'une allée Paul-Cantoneau en l'honneur du professeur d'université imaginé par Hergé, le 13 octobre 2012. VINCENT MURITH

OPINION

Pour une Suisse forte



PHILIPPE GARDAZ*

Le débat sur l'asile bat à nouveau son plein. Faut-il exclure le dépôt de requêtes d'asile dans les ambassades de Suisse? Faut-il mettre les requérants au régime de l'aide d'urgence - la ration de survie - dès le dépôt de la requête d'asile ou seulement une fois que celle-ci a été rejetée? Faut-il d'emblée exclure l'octroi du statut de réfugié aux déserteurs? De telles mesures seraient-elles vraiment dissuasives? Ces questions ont agité la Berne fédérale ces derniers mois. Elles concernent la procédure ou le principe de l'asile. Mais que deviennent - et c'est l'écrasante majorité des cas - les requérants qui n'ont pas obtenu le statut de réfugié? Ils sont renvoyés par décision formelle et doivent en principe quitter la Suisse à bref délai. Et c'est là que les affaires se compliquent sérieusement.

Au moment où ses fonctions prenaient fin, en septembre dernier, l'ancien chef du Service vaudois de la population a clairement et publiquement rappelé que bon nombre des décisions de renvoi ne sont pas exécutées, ce qui revient à dire que les autorités suisses, comme celles des autres pays voisins, ont perdu la maîtrise de la migration. Selon les chiffres officiels, une dizaine de milliers de renvois après refus d'asile ou après condamnation pénale sont en attente d'exécution. Pour une bonne partie, l'exécution du renvoi est impossible. Tout d'abord, de nombreux requérants déboutés prennent le maquis, c'est-à-dire disparaissent dans la clandestinité. Ensuite, les renvois connus qui refusent vraiment de partir, notamment les délinquants qui ont purgé leur

peine, sont placés en détention administrative en vue d'exécution du renvoi, si nécessaire par des vols spéciaux aussi coûteux que compliqués à organiser. Mais bon nombre de pays refusent tout simplement de reprendre leurs nationaux, même ou surtout s'ils sont délinquants. D'autres, comme la Tunisie, ne les acceptent qu'au compte-gouttes. En bref, les autorités suisses sont démunies face à cette situation délétère dont l'enjeu n'est rien de moins que la maîtrise de l'occupation du sol national.

Dans ce contexte, qui s'est aggravé au cours des dernières années, un parti politique pond initiative sur initiative pour accroître le nombre des renvois d'une part et en exiger l'exécution d'autre part. Ainsi, le 1^{er} août dernier, sous le slogan «Pour une Suisse forte», l'UDC a patriotiquement envoyé à chaque ménage du pays le formulaire de l'initiative de mise en œuvre «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels», qui part de l'idée que les autorités négligent de prononcer et exécuter les renvois. Il s'agit d'imposer la volonté du peuple suisse comme si cette volonté s'imposait sans autre aux réfractaires et aux autorités étrangères...

Une telle initiative tend à augmenter le nombre des renvois et, du même coup, le nombre des décisions inexécutables. L'UDC pourra ainsi remettre la briquette en fustigeant à nouveau la prétendue incurie des édiles. (Mal) cachés derrière leur slogan «Pour une Suisse forte», ces démagogues minent le climat social et, en fin de compte, affaiblissent le pays. En réalité, ils roulent pour une Suisse faible! I

* ancien juge

VOS LETTRES

Excès de zèle

Vendredi, j'ai fait partie d'une trentaine de fêtards qui sortaient d'un bar de la Fête des vendanges à Cheyres, à la suite de sa fermeture à 3 h. Très ponctuels, six policiers accompagnés d'agents de sécurité ont débarqué et nous ont fait face afin de s'assurer que nous quittions les lieux rapidement. Peut-être ont-ils pensé que nous étions des dealers, des voleurs, des violents? Heureusement, aucun d'entre nous n'est agressif et nous nous sommes dispersés, malgré la façon arrogante dont le SWAT (ndlr: le vrai est une unité de police antiterroriste américaine) nous a pris de haut. Samedi soir, je n'ai pas été à Cheyres. Avec une telle façon de faire face à quelques centaines d'ados pris de boisson, le risque de bagarres suivies d'arrestations est augmenté. Je n'appelle pas ça de la prévention, mais de la provocation.

ALAIN TINGUELY, Estavayer-le-Lac

Des manches à retrousser...

Chère chemise edelweiss, tu viens de passer une très mauvaise semaine (lire page de vie du 10 octobre). Certes, cette tenue vestimentaire a moins la cote que d'autres, mais heureusement le peuple fribourgeois est là, à ses côtés. Pas facile, la vie! Un sous-directeur (contrairement au directeur, ça dépend des critères!) s'est permis d'interdire une tenue vestimentaire chère à notre canton. Il doit venir de Mars! Heureusement que Curiosity ne l'a pas trouvé. J'ai de la chance, mes filles sont adultes.

ROLAND BONFILS, Cugy

PHOTOS

LES FONDS PRIVÉS AUSSI

Grâce au concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) et du Musée gruérien, à Bulle, la publication d'images tirées de leurs fonds privés est désormais possible dans la rubrique «Souvenirs». Cela concerne, par exemple, les photos et cartes postales des Glasson, Morel, Thévoz et autres Mülhauser.

SOUVENIRS



Le quartier des Daillettes, à Fribourg vers 1909, dont trois maisons sont actuellement menacées de démolition (voir «La Liberté» du 11 octobre). CARTE PRÊTÉE PAR M. JEAN-PAUL GREMION, VILLARS-SUR-GLÂNE